
Nombre de membres

en exercice: 9

Présents : 8

Votants: 8

Séance du 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 29 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Chantal JEANSON LAMBERT, Jean François DE MUER, Olivier DOUILLET, Hervé GAND, Kévin RAULET, Guy LARDENOIS, Rachel BILLON, Sylvie NICOLLE

Représentés:

Excuses:

Absents: Hubert PILLOY

Secrétaire de séance: Sylvie NICOLLE

Ordre du jour :

- Projets 2024 : Aire de jeux et demande de subvention, travaux toiture préau, prévisions travaux 2024
- Augmentation de la taxe d'entretien des chemins ruraux
- Zones d'accélération des énergies renouvelables
- Questions diverses

Délibérations du Conseil Municipal :

Objet: Projet : Aménagement d'une aire de loisirs : demande de subvention DETR - DE 202401 001

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le projet d'aménagement d'une aire de loisirs est né d'un constat : l'aire de jeux actuelle, créée en 2009 et destinée aux enfants de 3 à 10 ans, ne correspond plus aux attentes de la génération qui a grandi, ce sont maintenant de jeunes adolescents qui privilégient des structures plus sportives (installation d'agrès d'équilibre, balançoire nid d'oiseau). Par ailleurs, deux tables de pique-nique PMR, fabriquées par un chantier d'insertion, seront installées à proximité sur un espace ombragé. Cet aménagement viendra agrémenter le site permettant aux familles de surveiller leurs enfants tout en partageant des moments de convivialité. L'aire de loisirs ainsi nouvellement aménagée répondra à la demande de toutes les tranches d'âge et contribuera à une densification d'un aménagement qualitatif de l'espace public à l'image des espaces verts du village.

Le coût prévisionnel est estimé, sur la base des devis, à 15 826.00 € HT soit 18 787 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant total HT	Nature des Ressources	Montant Sollicité	Pourcentage
1 - Travaux		Aides publiques		
Installation de 2 structures jeux et sport	14 804,00 €	DETR	7 913,00 €	50,00%
tables pique-nique PMR	1 022,00 €	REGION	4 748,00 €	30,00%
		Autres (autofinancement)		
		Fonds propres	3 165,00 €	20,00%
		Emprunts		
		Crédit-bail		
		Autres aides Privées <i>CAF par exemple</i>		
Total dépenses	15 826,00 €	Total ressources	15 826,00 €	100,00%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet d'aménagement de l'aire de loisirs présenté et estimé à 15 826.00 € HT,
- approuve le plan de financement exposé,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune,
- autorise Madame la Maire à solliciter une subvention d'Etat au titre de la DETR 2024 et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement,
- autorise Madame la Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Objet: Projet : Rénovation de la toiture du bâtiment technique de la mairie : demande de subvention DETR - DE 202401 002

Madame la Maire expose que le projet de rénovation de la toiture du bâtiment technique de la mairie constitue la seconde et dernière phase de réhabilitation de l'ensemble de la mairie, la première datant de 2015 avec la réhabilitation globale du bâtiment de la mairie. Le bâtiment technique se compose d'un atelier, du préau et d'un garage. La toiture existante, d'une surface totale de 130 m², est en fibrociment non amianté et nécessite d'être changée. La toiture sera en tuiles identiques au bâtiment de la mairie adjacente et il est obligatoire de rehausser la partie haute pour respecter la pente et les écoulements.

Le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 32 166.00 € HT soit 35 401.00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention d'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant total HT	Nature des Ressources	Montant Sollicité	Pourcentage
1 - Travaux		Aides publiques		
Diagnostic amiante	183,33 €	DETR	19 300,00 €	60,00%
Réfection toiture préau, atelier et garage	31 982,00 €			
		Autres (autofinancement)		
		Fonds propres	12 866,00 €	40,00%
		Emprunts		
		Crédit-bail		
		Autres aides Privées CAF par exemple		
Total dépenses	32 166,00 €	Total ressources	32 166,00 €	100,00%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la réalisation du projet de rénovation de la toiture du bâtiment technique de la mairie présenté et estimé à 32 166.00 € HT,
- approuve le plan de financement exposé,
- autorise Madame la Maire à solliciter une subvention d'Etat au titre de la DETR 2024,
- autorise Madame la Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Objet : Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le Conseil Municipal ne souhaite pas délibéré sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 29 janvier 2024